




ANALYSES ET SYNTHÈSES

-  Suivi de la collecte et des placements des 12 principaux assureurs-vie à fin mars 2015

Sommaire

1. FLUX D'ASSURANCE VIE	4
1.1 Flux de collecte brute, de rachat et de collecte nette	4
1.2 Evolution comparée des collectes euros et UC	5
2. EVOLUTION DES ENCOURS DES PLACEMENTS	8
2.1 Evolution et structure des placements	8
2.2 Evolutions individuelles des expositions aux principales natures de titres	9
3. PLUS OU MOINS VALUES LATENTES ET RÉALISÉES, DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIFS DES ASSUREURS	11
3.1 Evolution des plus ou moins values latentes (PMVL)	11
3.2 PMV réalisées et provisionnement des assureurs	14
4. EXPOSITIONS SUR LES SOUVERAINS PAR ZONE GEOGRAPHIQUE	15
4.1 Expositions en valeur nette comptable et en valeur de réalisation	15
4.2 Evolution des PMVL sur les engagements souverains	18
4.3 Expositions directes et indirectes en valeur de réalisation	20
5. EXPOSITIONS AU SECTEUR BANCAIRE	22
5.1 Evolution de la détention de titres bancaires	22
5.2 Plus ou Moins Values Latentes (PMVL) sur titres bancaires	24
5.3 Mises en pensions de titres et dépôts	25
INDEX DES GRAPHIQUES	26

Synthèse générale

La **collecte nette** réalisée au premier trimestre 2015 par les organismes de l'échantillon sous revue¹ s'est établie à 3,5 milliards d'euros (10,1 milliards en année glissante), un rythme particulièrement dynamique porté par un **haut niveau de primes brutes** collectées et la **part désormais prépondérante des unités de compte** (UC) dans la collecte (plus des deux tiers des flux au premier trimestre). Cette caractéristique atypique coïncide avec le maintien d'un environnement de taux bas et la poursuite de la hausse des indices des marchés financiers. Bien qu'inférieur à sa moyenne de long terme, le phénomène d'arbitrage des contrats en UC vers les contrats en euros se maintient.

Parallèlement, les **encours de placements** des organismes d'assurance progressent en rythme annuel de 6,6% (+2,8% au premier trimestre pour s'établir à 1 367 milliards d'euros) : cette forte augmentation s'observe essentiellement en raison de flux d'investissements obligataires (non bancaires pour l'essentiel), d'acquisitions nettes d'actions et de titres représentatifs d'engagements en unités de compte (UC). Au total, les flux d'acquisitions progressent d'environ 50% en année glissante pour s'établir à plus de 24 milliards d'euros.

La réduction des expositions sur les contreparties souveraines se poursuit au premier trimestre 2015 (-0,9% en valeur nette comptable), masquée par une **augmentation très notable des plus-values latentes** sur titres souverains (+20 milliards d'euros). Ces dernières ont représenté la moitié de la hausse des plus-values latentes sur l'ensemble des portefeuilles sur le trimestre, avec un stock qui atteignait le niveau record de 204 milliards d'euros au 31 mars 2015. Ainsi, sur les quatre derniers trimestres, on enregistre une forte hausse des stocks (+93%) et des taux de plus-values latentes (18 à 46% de la valeur nette comptable selon les organismes). Ce mouvement explique aussi le niveau record de plus-values réalisées (2,3 milliards d'euros au premier trimestre). L'attention des organismes est attirée sur les risques liés à la persistance d'une telle situation².

La valeur des titres souverains de l'Union européenne détenus par les assureurs a progressé d'un peu moins de 20 milliards d'euros au premier trimestre (+60,1 milliards d'euros sur un an en valeur de réalisation et +0,5 milliard d'euros sur un an en valeur nette comptable), l'essentiel de cette augmentation étant due aux plus-values intégrées aux valeurs de réalisation. Les titres sur les États français (66%), espagnol (18%) et italien (9%) représentaient l'essentiel de cette progression. Les titres souverains français représentaient environ 17% du total des placements des assureurs de l'échantillon et 65% des placements en titres souverains de l'UE, une proportion stable depuis un an.

L'exposition des assureurs au secteur bancaire, bien qu'en légère hausse au premier trimestre, diminue de plus de 5% en un an, ce désengagement contrastant avec un niveau record de plus-values latentes (près de 29 milliards d'euros).

Mots-clés : assurance vie, collecte, placements
Codes JEL : G22

Étude³ réalisée par : Emmanuel Kern, Frédéric Malgras, Anne-Gaëlle Zimmermann

¹ Échantillon : Allianz Vie, Assurance du Crédit Mutuel Vie SA, Aviva Vie, Axa France Vie, Cardif Assurance Vie, CNP Assurances, Generali Vie, Groupama Gan Vie, La Mondiale Partenaires, Natixis Assurances Partenaires, Prédica, Sogecap.

² Voir la « revalorisation des contrats en assurance individuels en assurance-vie pour 2014 » ([Analyses et Synthèses n°48](#) paru en juin 2015).

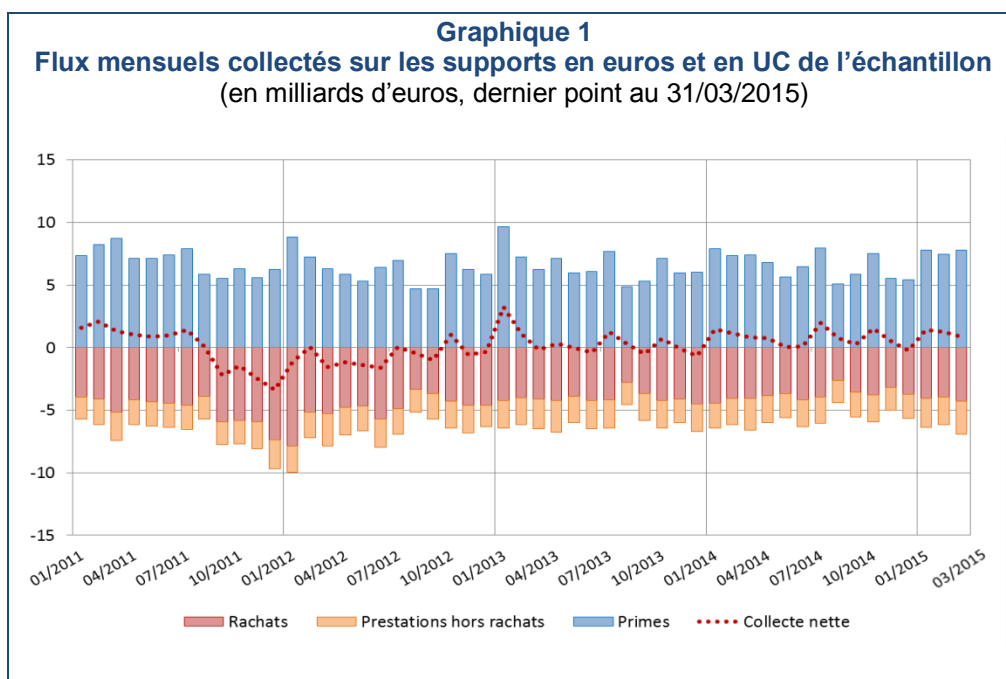
³ Cette *Analyse et Synthèse* s'appuie sur l'état de synthèse trimestriel des placements, ainsi que sur le suivi prudentiel des flux de collecte et le suivi mensuel des placements collectés par l'ACPR. Ces derniers sont des données de gestion, susceptibles d'être révisées aux arrêtés comptables. On consultera également à titre complémentaire les données publiées dans le [Bulletin de la Banque de France n°198](#) (4^{ème} trimestre 2014) sur les flux de placements financiers des ménages.

1. Flux d'assurance vie⁴

1.1 Flux de collecte brute, de rachat et de collecte nette

Au cours du premier trimestre 2015, la collecte nette des douze principaux organismes atteint 3,5 milliards d'euros sur l'ensemble des supports rachetables (euros et unités de compte – UC). Ce niveau de collecte nette est légèrement supérieur à celui du premier trimestre 2014 (+2%) et il faut remonter au premier trimestre 2013 pour voir une collecte nette trimestrielle supérieure. Le niveau élevé et régulier des primes brutes, à 7,7 milliards d'euros par mois en moyenne (contre un pic en janvier et un reflux les deux mois suivants pour les deux années précédentes), explique cette collecte nette (cf. graphique 1). Sur une année glissante, du 2^{ème} trimestre 2014 au 1^{er} trimestre 2015, la collecte nette atteint le montant de 10,1 milliards d'euros.

Il est cependant à noter que les douze organismes considérés ici, s'ils concentrent 77% des provisions techniques d'assurances vie françaises, représentent seulement 50% de la collecte nette depuis le début de l'exercice 2015.

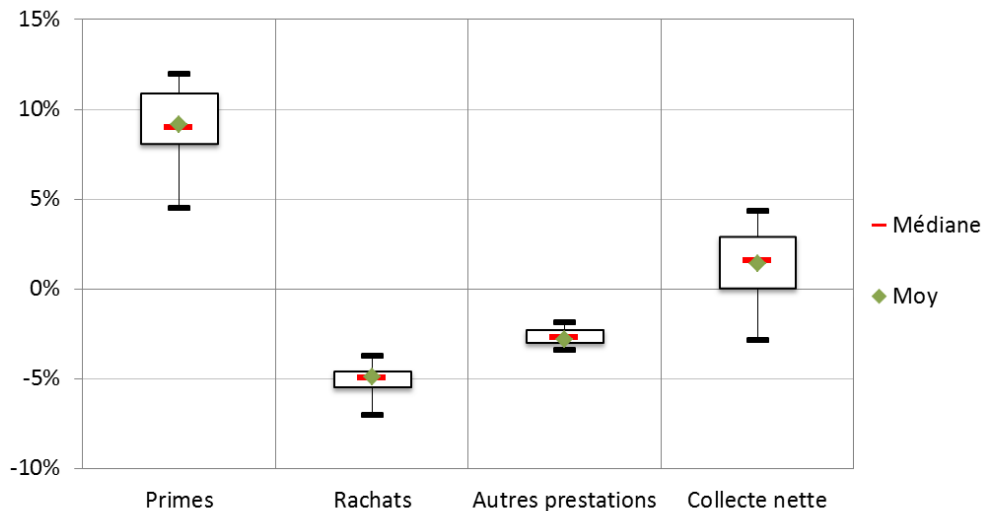


La collecte nette des 12 organismes de l'échantillon au cours du premier trimestre a représenté 1,4% des encours mesurés par les provisions techniques (au 31/12/2014), proportion restée stable par rapport à l'année précédente. Comme les trimestres précédents, on observe une hétérogénéité importante entre les organismes, notamment en ce qui concerne les primes brutes (cf. graphique 2). Cependant, on constate, par rapport à la situation observée en 2014, un léger resserrement autour du centre de la distribution des primes brutes comme des prestations (rachats et autres prestations).

⁴ Seule l'activité directe des organismes est prise en compte dans l'enquête hebdomadaire sur les flux d'assurance vie réalisée sur un échantillon représentatif des organismes d'assurance. Les chiffres de la réassurance, y compris au sein des groupes, n'est pas comptabilisée.

Graphique 2 Graphique 2 : Flux cumulés de collecte de l'échantillon au cours du premier trimestre 2015

(contrats en euros et UC, en proportion des provisions mathématiques fin 2014 – données annualisées)



Les rachats et autres prestations sont affectés d'un signe négatif.

Les extrémités de chaque ligne verticale correspondent aux organismes ayant les valeurs extrêmes.

Les premier et troisième quartiles sont représentés respectivement par le bas et le haut des rectangles.

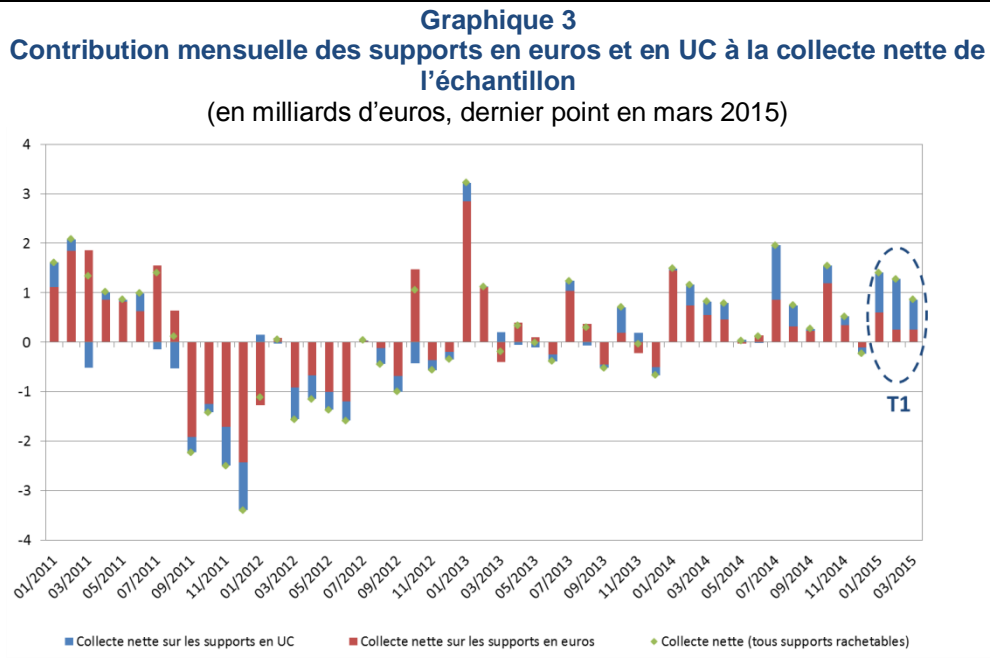
La moyenne est pondérée par les encours.

Lecture : La médiane sur l'échantillon des taux de rachat s'établit à 4,8% (ici -4,8%) des provisions mathématiques. La moyenne et la médiane des taux de primes collectées et rapportées aux provisions mathématiques s'établissent à 8,2%.

1.2 Évolution comparée des collectes euro et UC

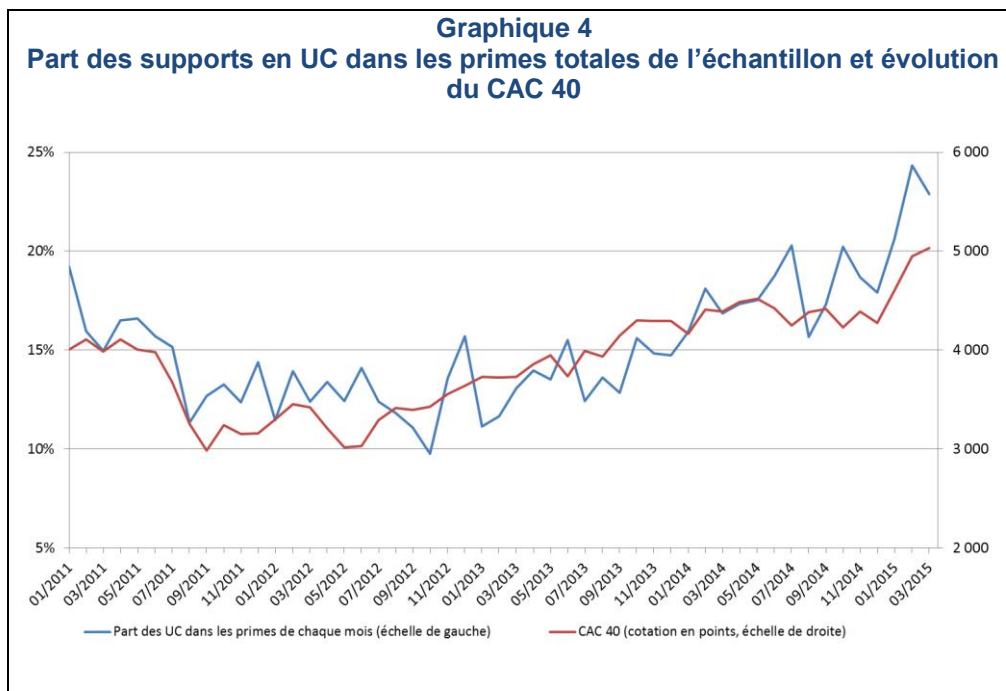
1.2.1 La collecte nette des supports en UC est, pour ce trimestre, nettement plus importante que la collecte nette sur les supports en euros

Le premier trimestre 2015 s'est caractérisé par la très forte dynamique de la collecte nette sur les supports en UC. Celle-ci s'établit à 2,4 milliards d'euros, contre 1,1 milliard d'euros sur les supports en euros, portant ainsi la part des UC dans la collecte nette à 68%. Cette croissance de la part des UC dans la collecte nette du premier trimestre confirme une tendance à la hausse déjà observée depuis 2013 (la part sur l'ensemble de l'année 2014 était de 33% après 17% sur l'année 2013) et rend la collecte nette sur les supports en UC majoritaire dans la collecte nette totale, ce qui, depuis janvier 2011, ne s'était produit qu'à une seule occasion, en juillet 2014 (cf. graphique 3).



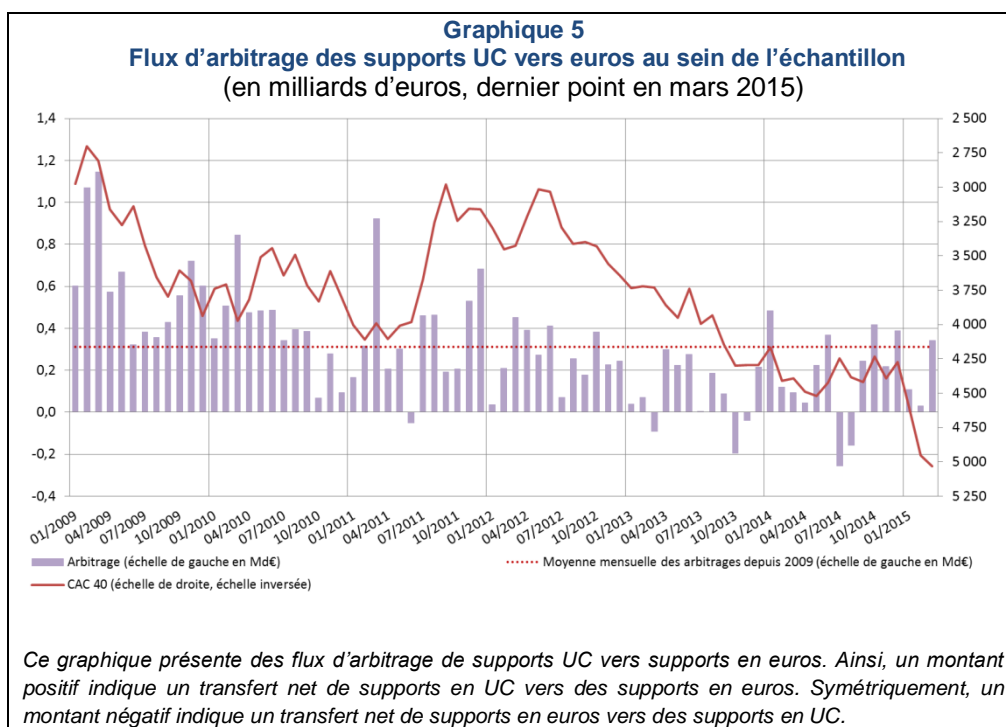
S'agissant de la collecte **brute**, la part des supports en UC dans celle-ci poursuit une progression observée depuis le troisième trimestre 2011 (cf. [graphique 4](#)), et connaît même une assez forte accélération au cours du premier trimestre, pour s'établir à 22,6% de l'ensemble des primes collectées. Sur longue période, il apparaît que la part de la collecte en UC est fortement corrélée à la progression des marchés boursiers.

Le poids moins important des UC dans la collecte brute (23%) que dans la collecte nette (68%) s'explique par des prestations et rachats moindres sur cette catégorie de supports.



1.2.2 Après avoir été légèrement en faveur des supports en UC au troisième trimestre 2014, les flux d'arbitrage redeviennent faiblement favorables aux supports en euros, tout en étant inférieurs à la moyenne de long terme ⁵

Le solde du flux d'arbitrages (cf. graphique 5) s'établit au premier trimestre 2015 à 0,5 milliard d'euros en faveur des supports en euros. Cette valeur est (en moyenne mensuelle) nettement plus faible que celle observée sur la même période en 2014 et elle est nettement inférieure à la moyenne de long terme (0,3 milliard d'euros par mois) de tels arbitrages, structurellement favorables aux supports en euros.

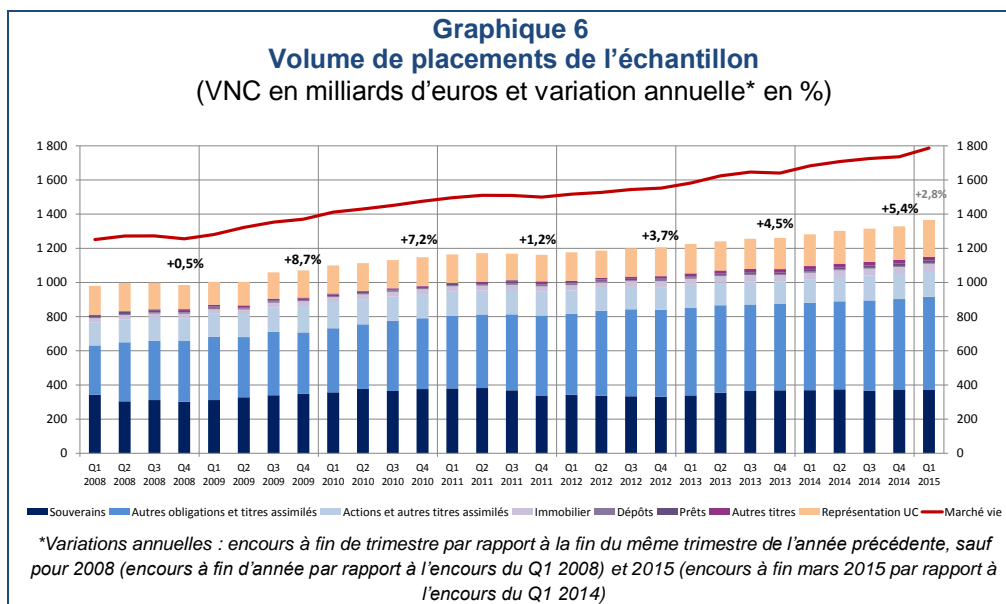


⁵ Collecte nette en euros = Primes brutes sur contrats en euros – Prestations (y compris les rachats) sur les contrats en euros + solde net des arbitrages UC vers euro.

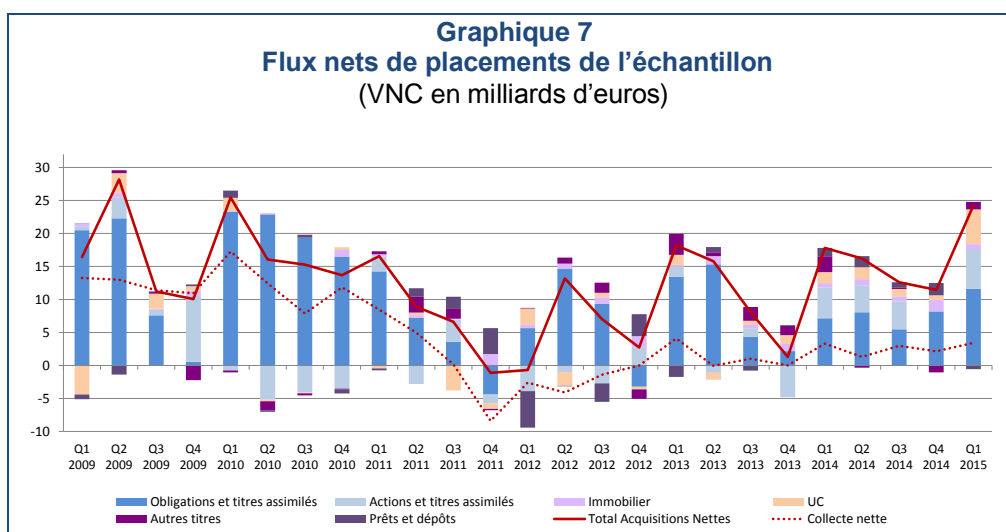
2. Évolution des encours des placements

2.1 Évolution et structure des placements

Au premier trimestre 2015, l'**encours de placements des 12 principaux assureurs vie** continue sa progression (+2,8% sur 3 mois soit +6,6% en rythme annuel glissant) pour s'établir à 1 367 milliards d'euros en valeur nette comptable (cf. graphique 6). Dans le même temps, la collecte poursuit sa consolidation avec une hausse de 6% sur un an (dont 3% pour le seul premier trimestre 2015, cf. graphique 7).



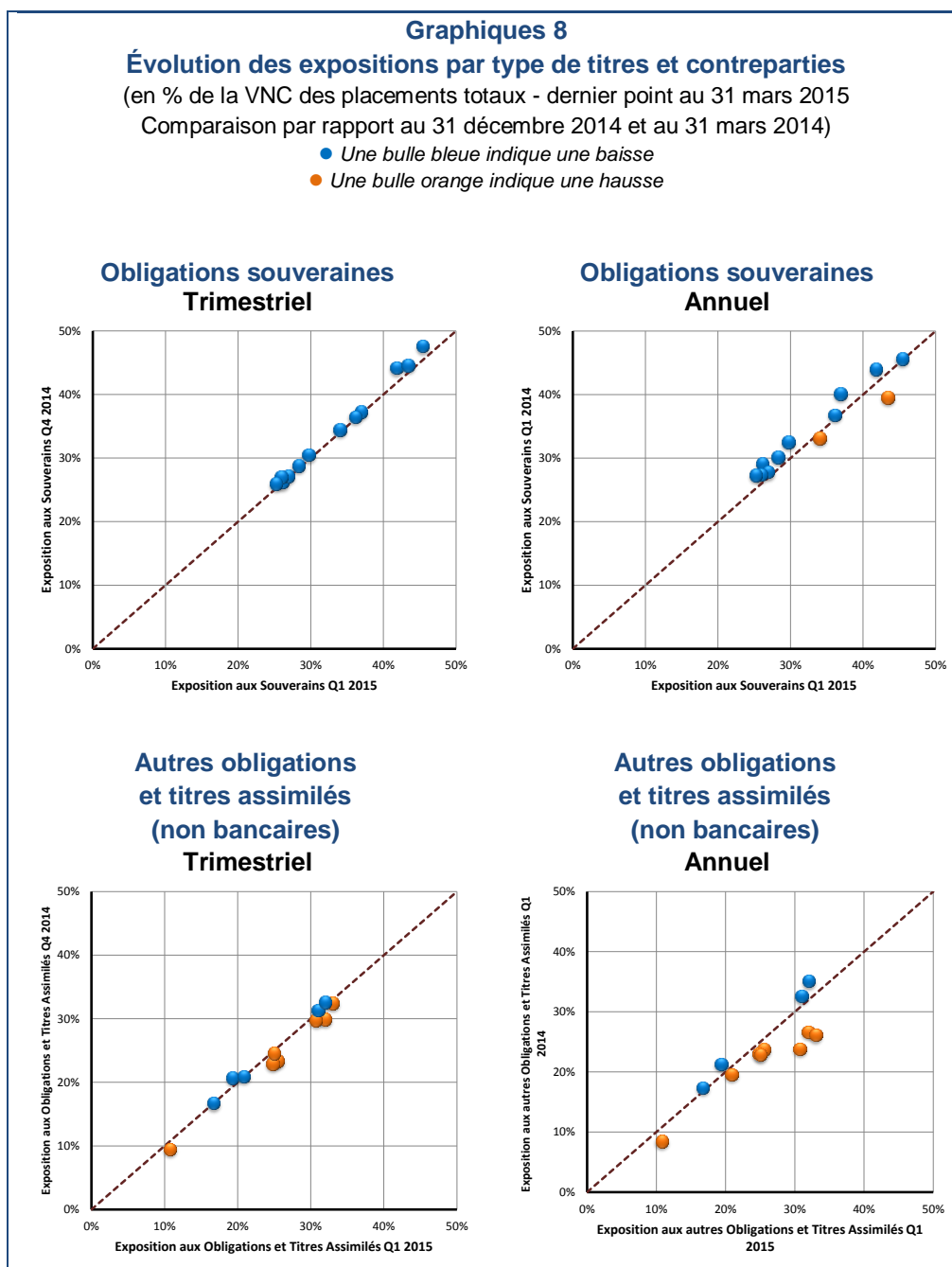
Au premier trimestre 2015, le **flux net de placements** de +24,2 milliards d'euros repose sur des acquisitions nettes d'obligations (+11,6 milliards) et d'actions (+5,9 milliards après un trimestre de pause), de même que des acquisitions exceptionnellement fortes de titres (OPC pour l'essentiel) représentatifs d'engagements en unités de compte (UC) (+5,3 milliards dont 61% du fait d'un seul assureur). Tous les assureurs de l'échantillon sont en situation d'acquisition nette (cf. graphique 7).



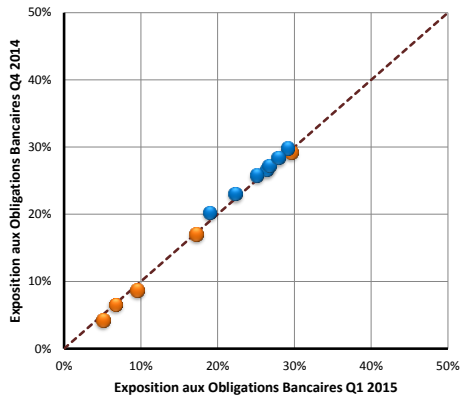
2.2 Évolutions individuelles des expositions aux principales natures de titres

Au premier trimestre 2015, **les organismes ont réduit leurs expositions aux souverains** (-0,9 point en valeur nette comptable) et plus légèrement aux obligations bancaires (-0,2 point) au profit des autres obligations et titres assimilés (+0,6 point) et des actions et titres assimilés (+0,5 point) (cf. graphiques 8).

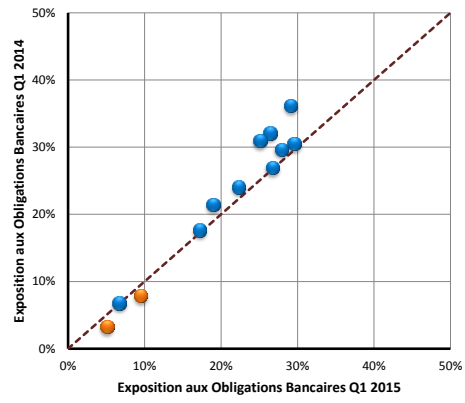
Sur une année glissante, les organismes se désengagent des obligations bancaires (-1,9 point) et des souverains (-1,1 point) essentiellement au profit des obligations et titres assimilés (+1,7 point).



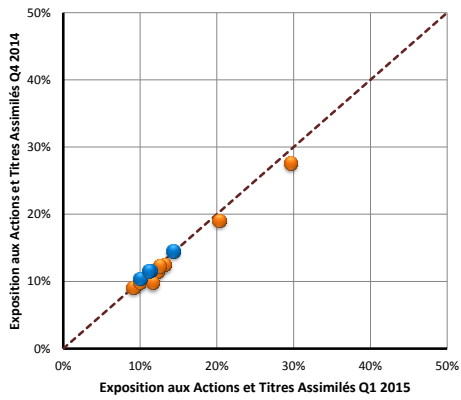
Obligations bancaires Trimestriel



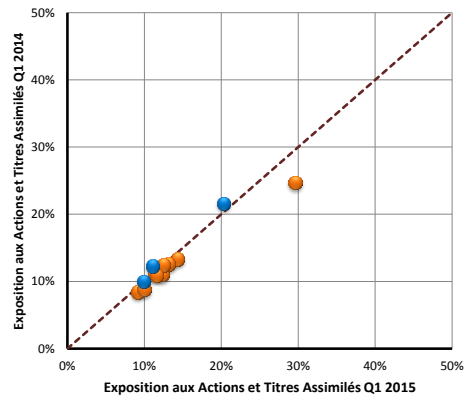
Obligations bancaires Annuel



Actions et titres assimilés Trimestriel



Actions et titres assimilés Annuel

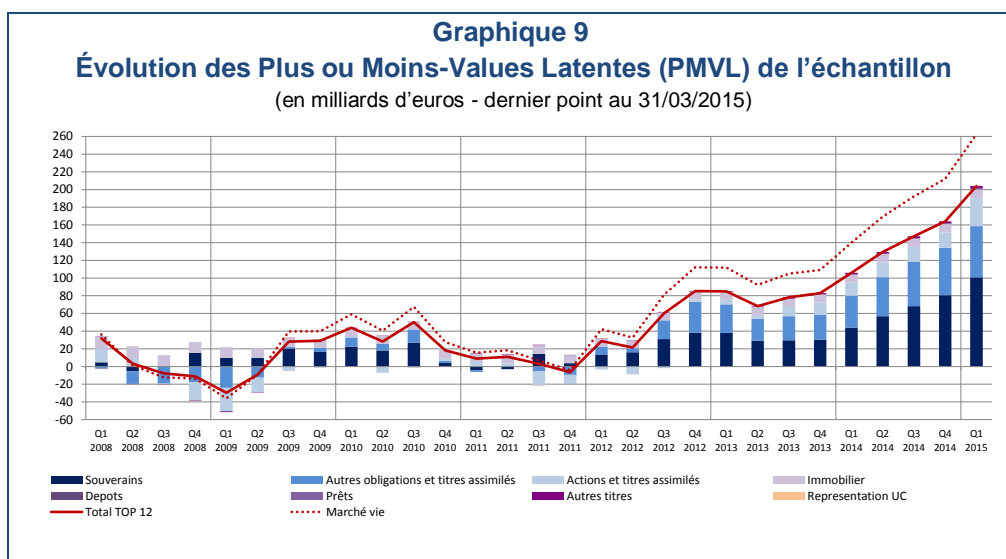


3. Plus ou moins-values latentes et réalisées, dotations aux provisions sur actifs des assureurs

3.1 Évolution des plus ou moins-values latentes (PMVL)

Le stock de **plus-values latentes** des organismes de l'échantillon poursuit sa forte progression (+24% sur le premier trimestre 2015 et +93% en année glissante) et atteint un nouveau record de 204 milliards d'euros (cf. graphique 9). La hausse sur le trimestre s'explique essentiellement par les titres souverains (+20,2 milliards, soit 51% de la hausse des plus-values) et par les actions et titres assimilés (+14,3 milliards, soit 36% de la hausse des plus-values), sous l'effet de la baisse des taux obligataires.

Il est à noter que la part des plus-values latentes des 12 principaux assureurs vie dans l'ensemble du marché a continuellement progressé depuis 2 ans, passant de 66% au second trimestre 2012 à 78% au 31 mars 2015.



Au premier trimestre 2015, seul un organisme de l'échantillon continue à présenter un stock de moins-values latentes nettes sur son portefeuille actions.

Néanmoins, les taux de plus-values (en pourcentage de la valeur comptable) progressent pour tous les organismes et pour toutes les catégories de titres : +9,2 points de pourcentage (pp) pour les titres en actions et +6 pp pour les titres souverains.

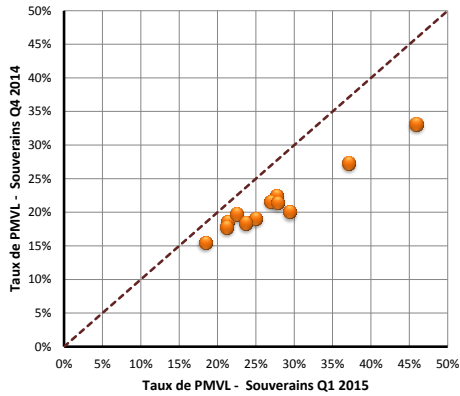
Sur une année glissante, la tendance à la hausse est encore plus forte. Les plus-values sur les titres souverains progressent de 15,7 pp et de 9,2 pp pour les titres en actions (cf. graphique 10).

Graphiques 10 Évolution des taux de PMVL

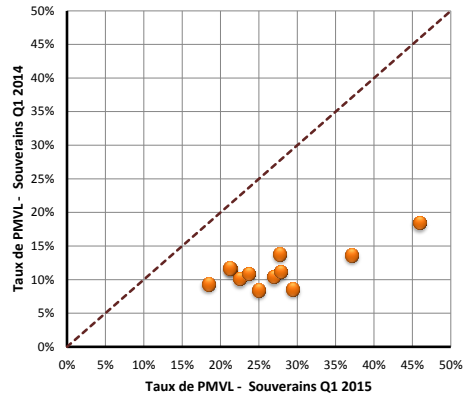
(en % de la VNC des placements totaux - dernier point au 31/03/2015,
Comparaison par rapport au 31 décembre 2014 et au 31 mars 2014)

- Une bulle bleue indique une baisse
- Une bulle orange indique une hausse

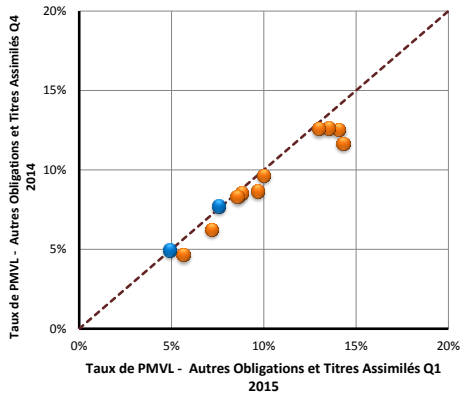
Obligations souveraines Trimestriel



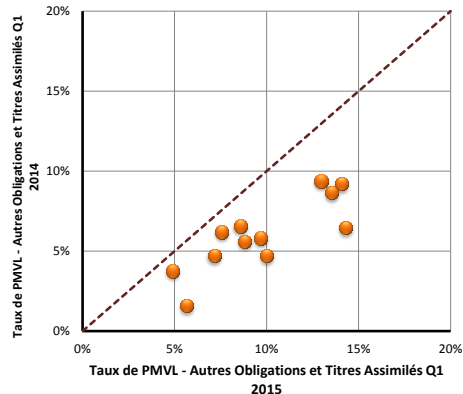
Obligations souveraines Annuel



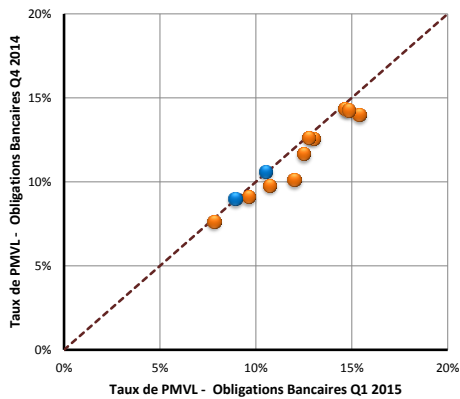
Autres obligations et titres assimilés (non bancaires) Trimestriel



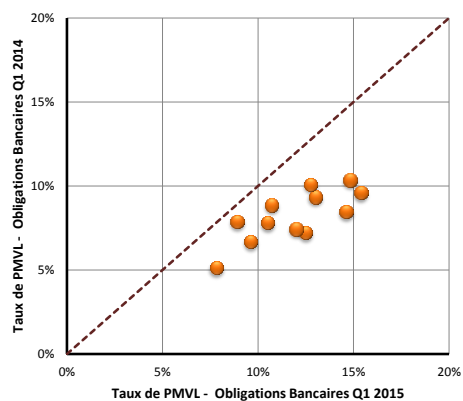
Autres obligations et titres assimilés (non bancaires) Annuel



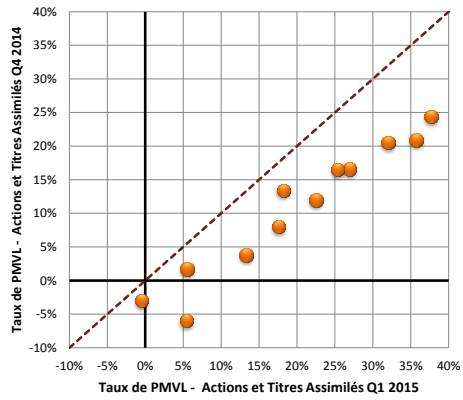
Obligations bancaires Trimestriel



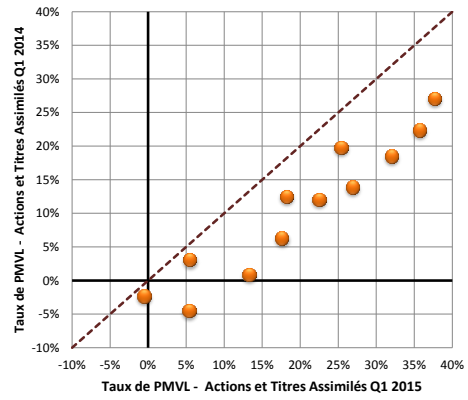
Obligations bancaires Annuel



Actions et titres assimilés Trimestriel



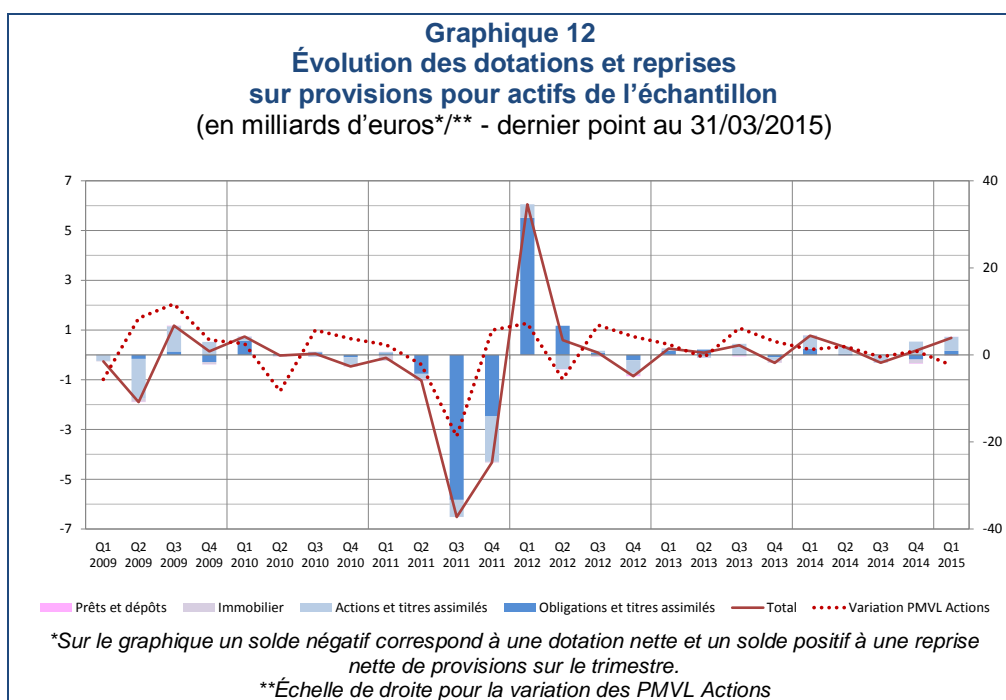
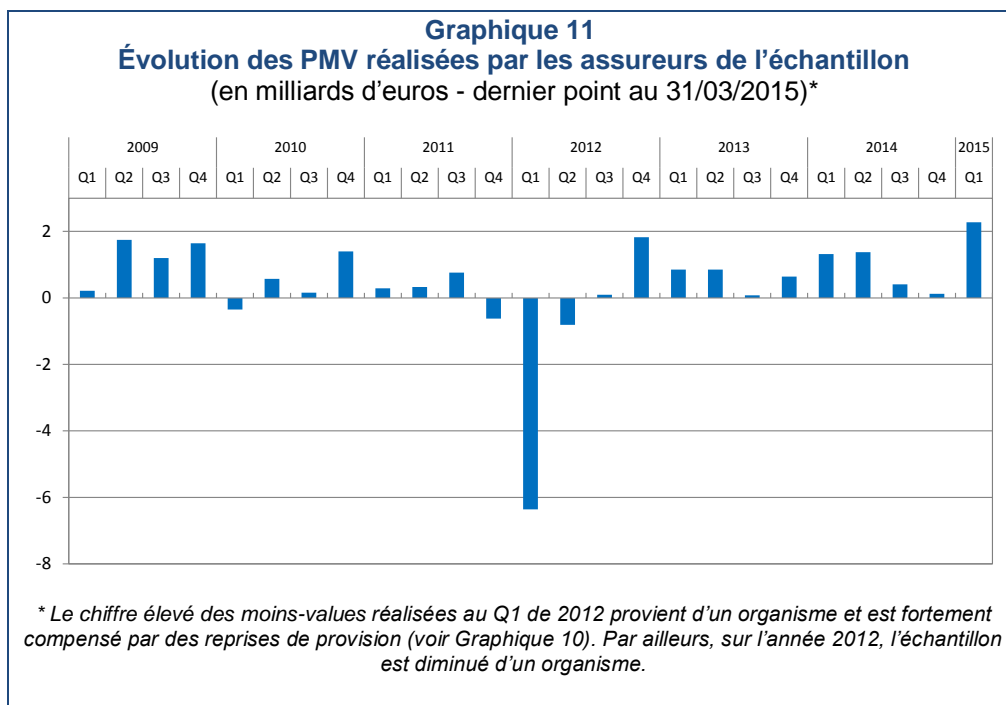
Actions et titres assimilés Annuel



3.2 Plus ou moins-values (PMV) réalisées et provisionnement des assureurs

Au premier trimestre 2015, les plus-values réalisées par les 12 principaux assureurs vie atteignent le niveau record de 2,3 milliards d'euros, après un 4^e trimestre 2014 particulièrement bas (+0,1 milliard) - (cf. graphique 11).

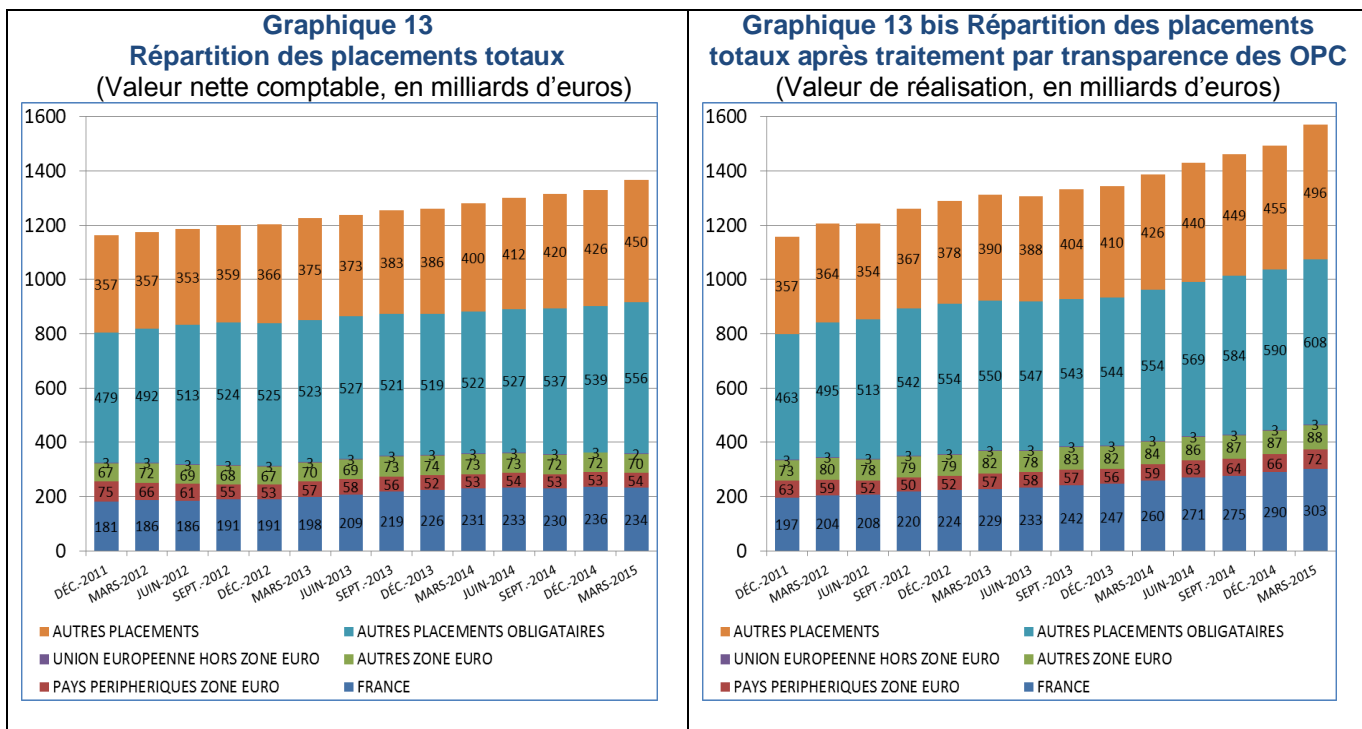
Sur la même période, les organismes ont effectué pour 0,75 milliard d'euros de reprises sur provisions, (dont 78% en actions) et 0,05 milliard de dotations exclusivement sur les titres immobiliers (cf. graphique 12).



4. Expositions sur les souverains par zone géographique

4.1 Expositions en valeur nette comptable et en valeur de réalisation

Au cours du premier trimestre 2015, les placements des douze principaux organismes en titres souverains de l'Union européenne ont progressé de 4,4 % en valeur de réalisation, après prise en compte par transparence des OPC (Organismes de Placement Collectif), malgré une diminution de 1,1% en valeur nette comptable. Ces titres représentent 30% de l'ensemble des placements des organismes de l'échantillon, part qui reste stable depuis plus d'un an (cf. graphiques 13 et 13 bis).



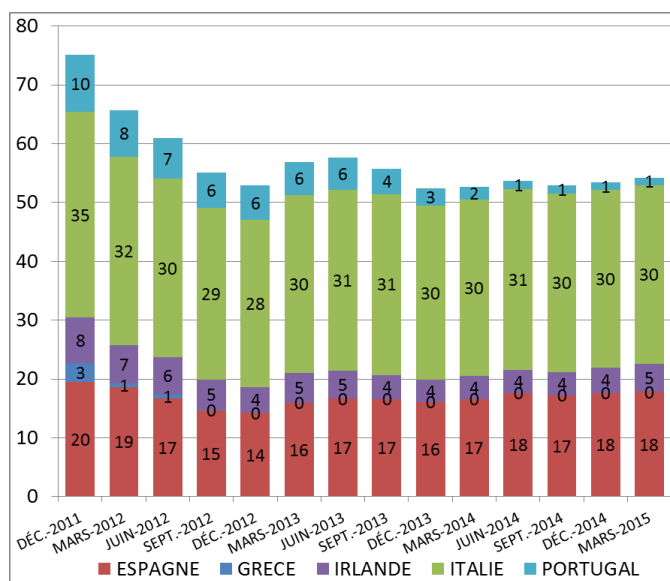
Note : les graphiques 13bis, 14 bis et 15 à 19 et 22 présentent des données en valeur de réalisation avec prise en compte par transparence des engagements indirects via les OPC. L'essentiel de l'écart entre les deux méthodes (plus de 97 %) est dû au passage à la valeur de marché.

Depuis décembre 2014, l'augmentation de la valeur de réalisation des titres souverains de l'Union Européenne détenus par les douze principaux assureurs vie représente 19,8 milliards d'euros (+60,1 milliards d'euros en année glissante, et +0,5 milliard d'euros en valeur nette comptable sur la même période). Les titres français contribuent pour les deux tiers (66%, soit 13,1 milliards d'euros) à cette progression ; les autres contributions sont principalement le fait de l'Italie (3,6 milliards d'euros), de l'Espagne (1,7 milliard d'euros) et dans une moindre mesure de l'Irlande (0,6 milliard d'euros). Il est également à noter que ces trois pays sont les seuls de l'Union Européenne qui enregistrent une hausse des expositions souveraines en valeur nette comptable sur le trimestre.

Graphique 14

Répartition des expositions souveraines directes sur les pays périphériques

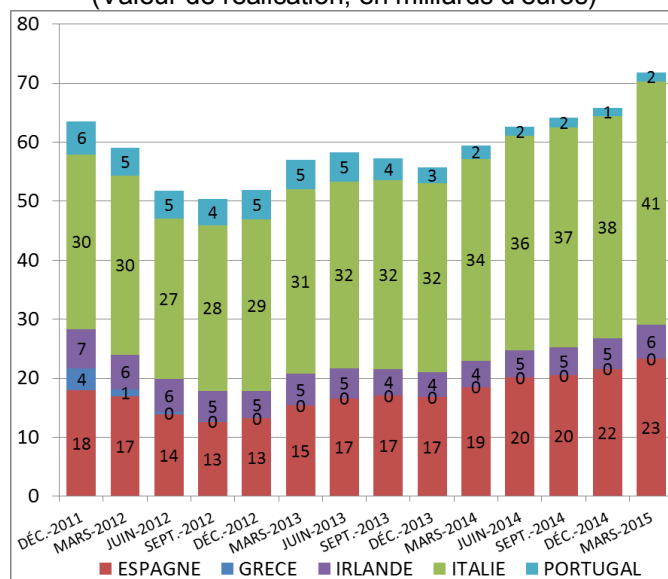
(Valeur nette comptable, en milliards d'euros)



Graphique 14 bis

Répartition des expositions souveraines sur les pays périphériques, après traitement par transparence des OPC

(Valeur de réalisation, en milliards d'euros)

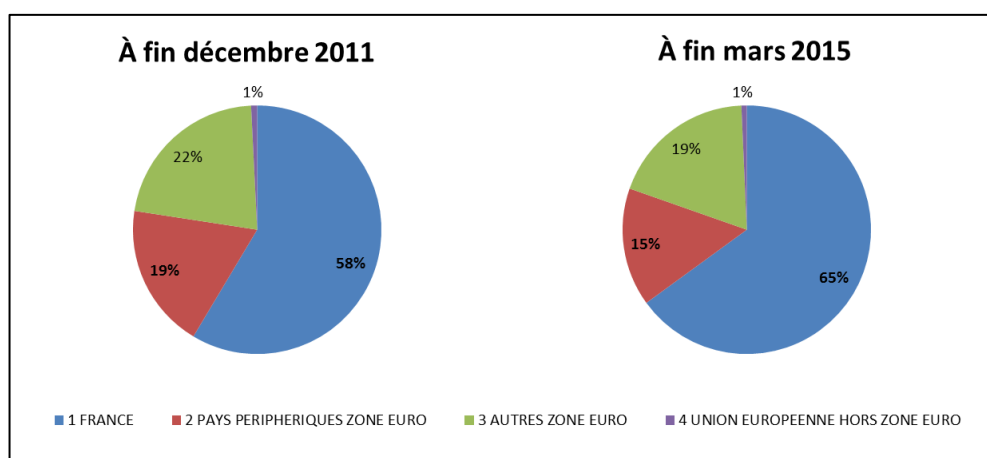


Le poids des placements en titres souverains français dans le total de l'exposition sur les souverains de l'Union européenne n'a cessé d'augmenter depuis la fin du mois de décembre 2011, pour atteindre 65% à la fin de l'année 2014 (cf. graphique 15). Cette proportion se maintient à l'identique à la fin du premier trimestre 2015, malgré une croissance en valeur de l'exposition sur les titres souverains français. Ce poids croissant de l'exposition aux titres souverains français depuis décembre 2011 se maintient en raison de la liquidation par les 12 principaux assureurs de leurs positions sur les titres grecs et de la baisse continue de la part des titres souverains portugais, et en dépit d'une part des titres souverains italiens et espagnols relativement stable mais néanmoins en légère augmentation constante depuis mi-2012.

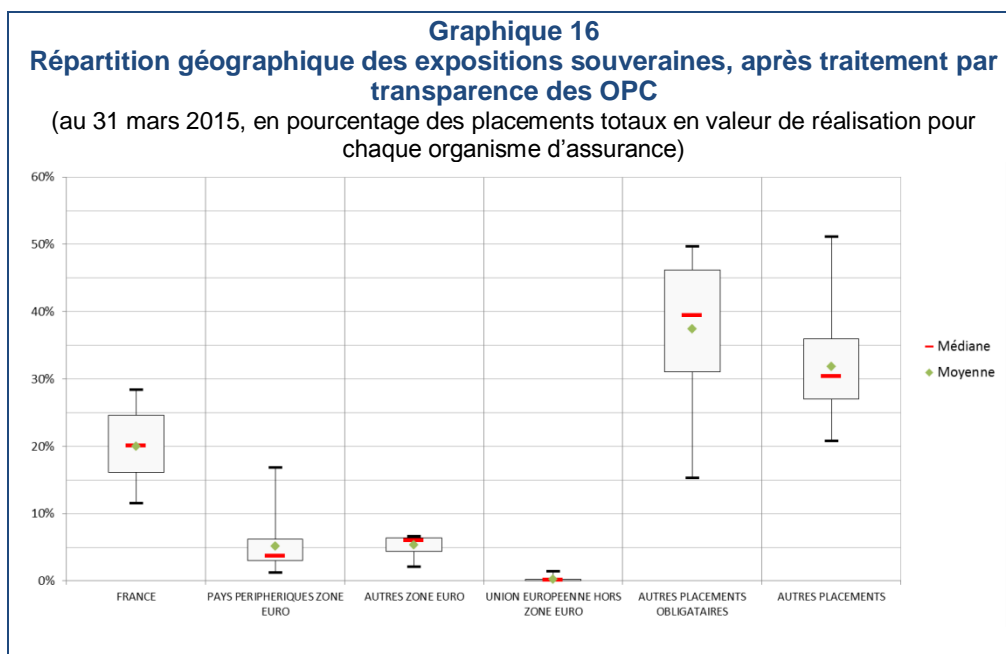
Graphique 15

Répartition des placements souverains sur les pays de l'Union européenne après traitement par transparence des OPC

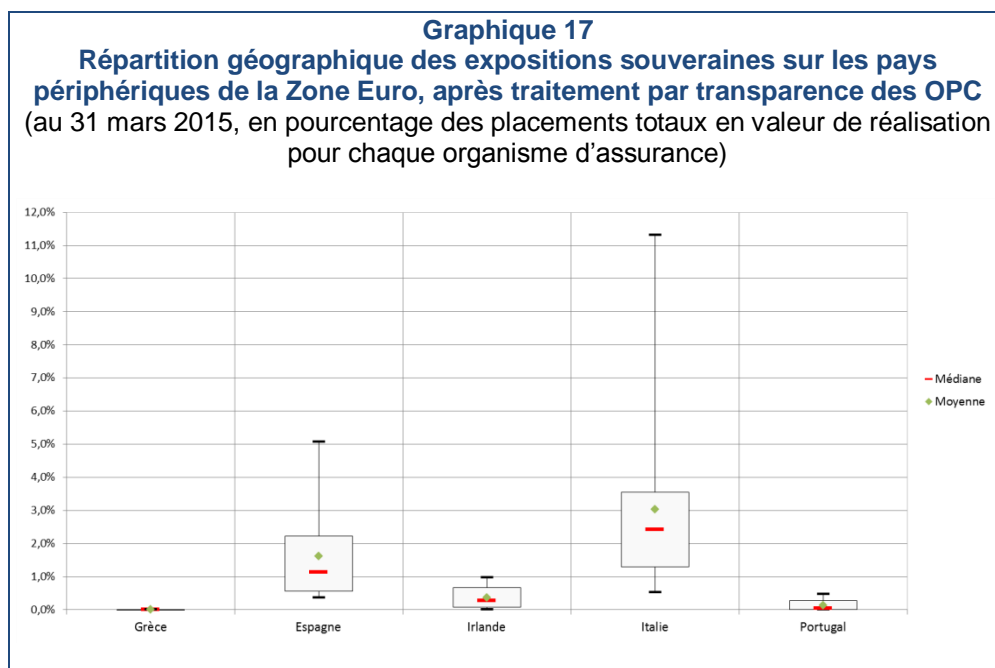
(en pourcentage du total des placements obligataires sur les souverains de l'UE estimés en valeur de réalisation)



Comme les trimestres précédents, la structure des placements présente des différences marquées d'un organisme à l'autre, avec une structure globalement inchangée par rapport au dernier trimestre 2014 : l'hétérogénéité est particulièrement forte sur les placements obligataires (souverains et non-souverains) hors Union européenne, ainsi que sur les titres hors obligations (cf. graphique 16). Concernant les pays périphériques de la zone euro, les différences importantes entre organismes sur les dettes souveraines italiennes et espagnoles sont même légèrement renforcées (cf. graphique 17).



*Les rachats et autres prestations sont affectés d'un signe négatif.
 Les extrémités de chaque ligne verticale correspondent aux organismes ayant les valeurs extrêmes.
 Les premier et troisième quartiles sont représentés respectivement par le bas et le haut des rectangles.
 La moyenne est pondérée par les encours.*

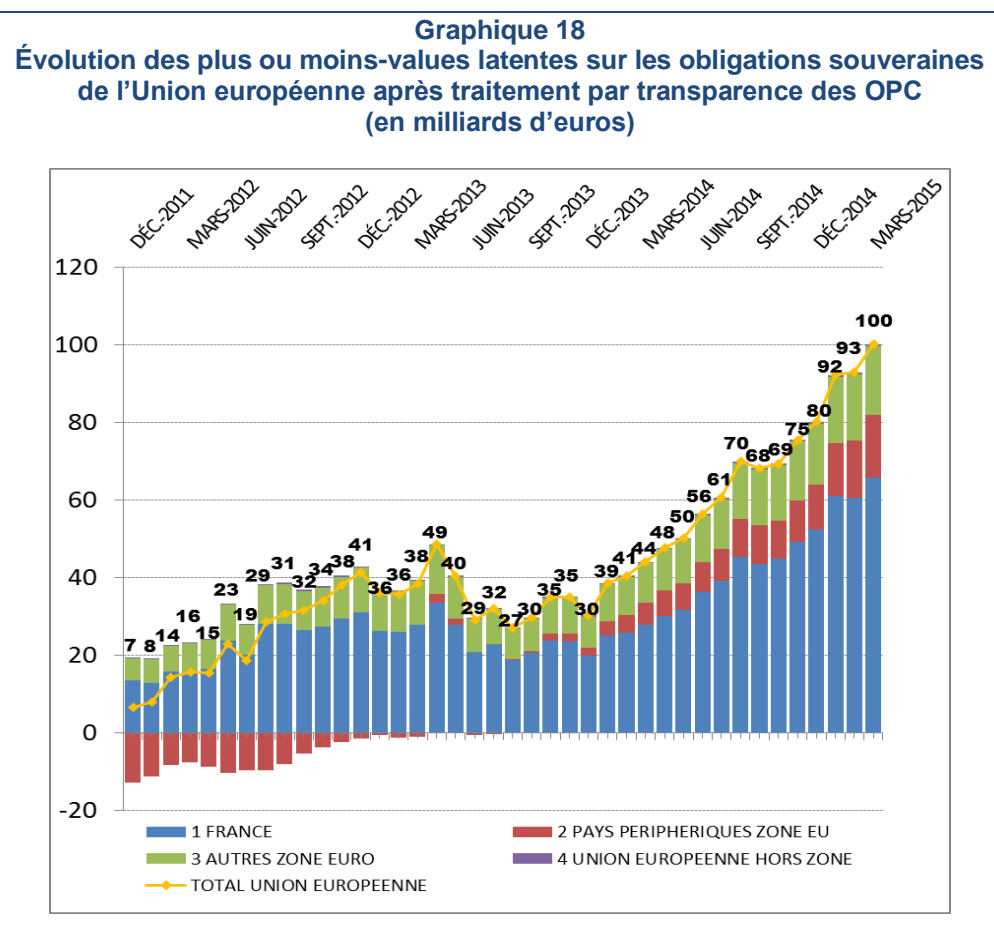


*Les rachats et autres prestations sont affectés d'un signe négatif.
 Les extrémités de chaque ligne verticale correspondent aux organismes ayant les valeurs extrêmes.
 Les premier et troisième quartiles sont représentés respectivement par le bas et le haut des rectangles.
 La moyenne est pondérée par les encours.*

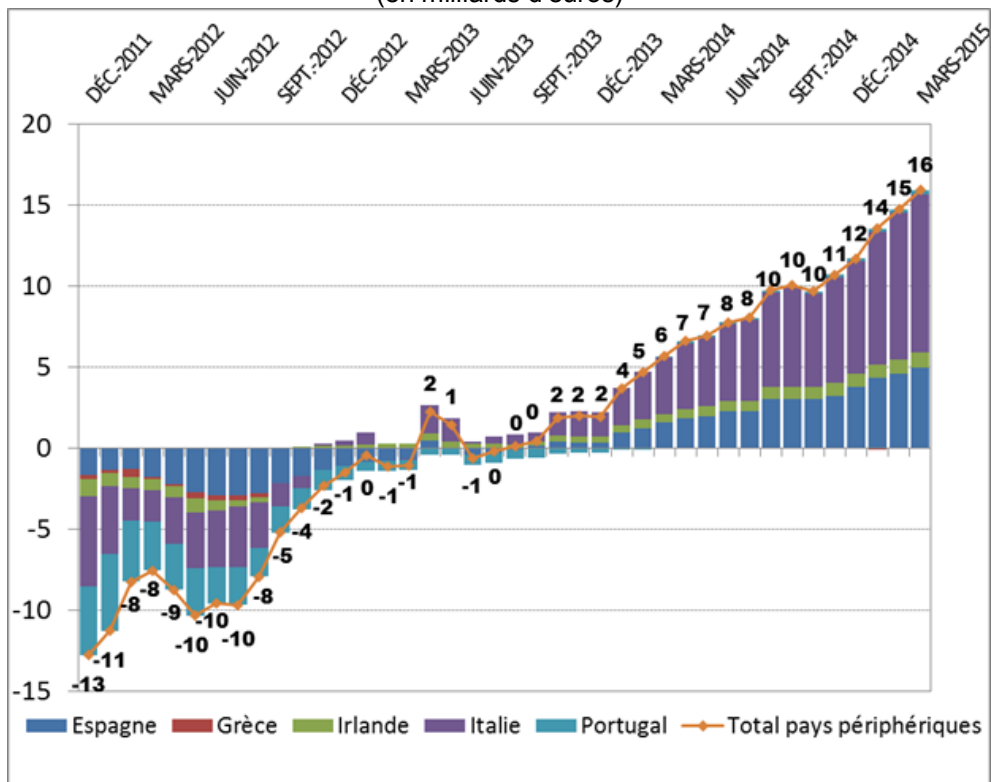
4.2 Évolution des plus ou moins-values latentes sur les engagements souverains

Avec une progression de 25% (contre 17% au cours du quatrième trimestre 2014), le premier trimestre 2015 a vu s'amplifier la tendance haussière des plus-values latentes sur les titres souverains de l'Union européenne, amorcée depuis la fin de l'année 2013 (cf. graphique 18). Malgré son accélération, cette augmentation reste relativement homogène sur l'ensemble des titres souverains, avec des proportions de plus-values latentes sur ces derniers stables en fonction des différentes zones géographique de l'Union européenne considérées : les plus-values latentes sur titres français représentent ainsi 66% de l'ensemble de plus-values contre 65% au cours de l'année 2014 et celles sur les pays « périphériques » 16% contre 15% en 2014.

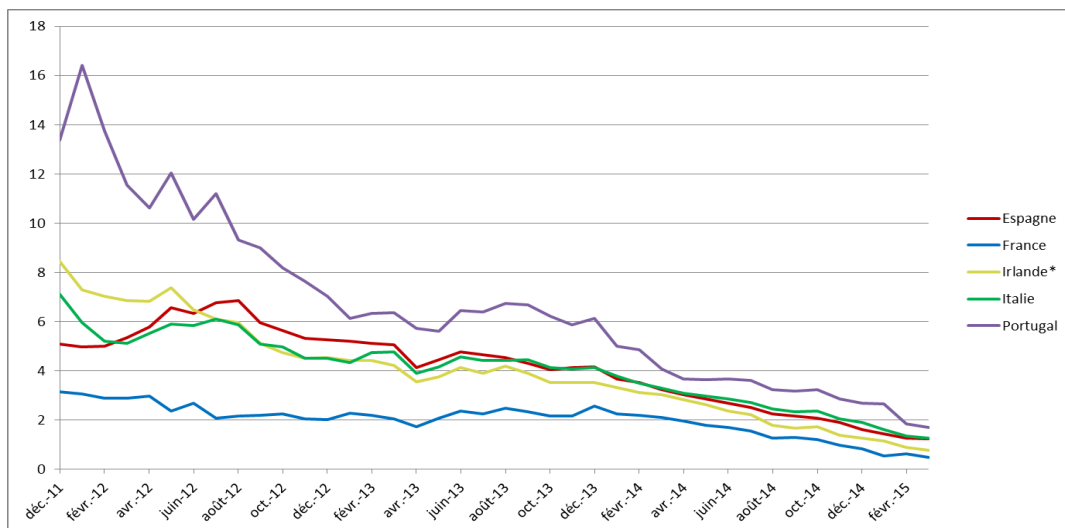
À fin mars 2015, les plus-values latentes sur les titres souverains des pays dits périphériques s'élèvent à 16 milliards d'euros après 12 milliards d'euros à fin décembre 2014, continuant ainsi leur progression amorcée dès la fin de l'année 2013 où elles totalisaient seulement 3 milliards d'euros (cf. Graphique 19). Cette progression constante est la conséquence de la baisse continue des taux obligataires à 10 ans amorcée lors du dernier trimestre 2013 et qui s'est à nouveau confirmée lors du premier trimestre 2015 (cf. Graphique 20). Cette progression des plus-values latentes sur titres souverains des pays périphériques, relativement stable pour les titres irlandais et espagnols, est plus particulièrement marquée pour les titres italiens, exposition majeure des assureurs aux titres souverains de pays périphériques : ainsi 62,5% des plus-values latentes constatées sur ces titres proviennent de titres italiens.



Graphique 19
Évolution des plus ou moins-values latentes sur les obligations souveraines des pays périphériques de la zone euro après traitement par transparence des OPC
 (en milliards d'euros)



Graphique 20
Évolution de quelques taux obligataires souverains à 10 ans
 (données en fin de mois, en %)

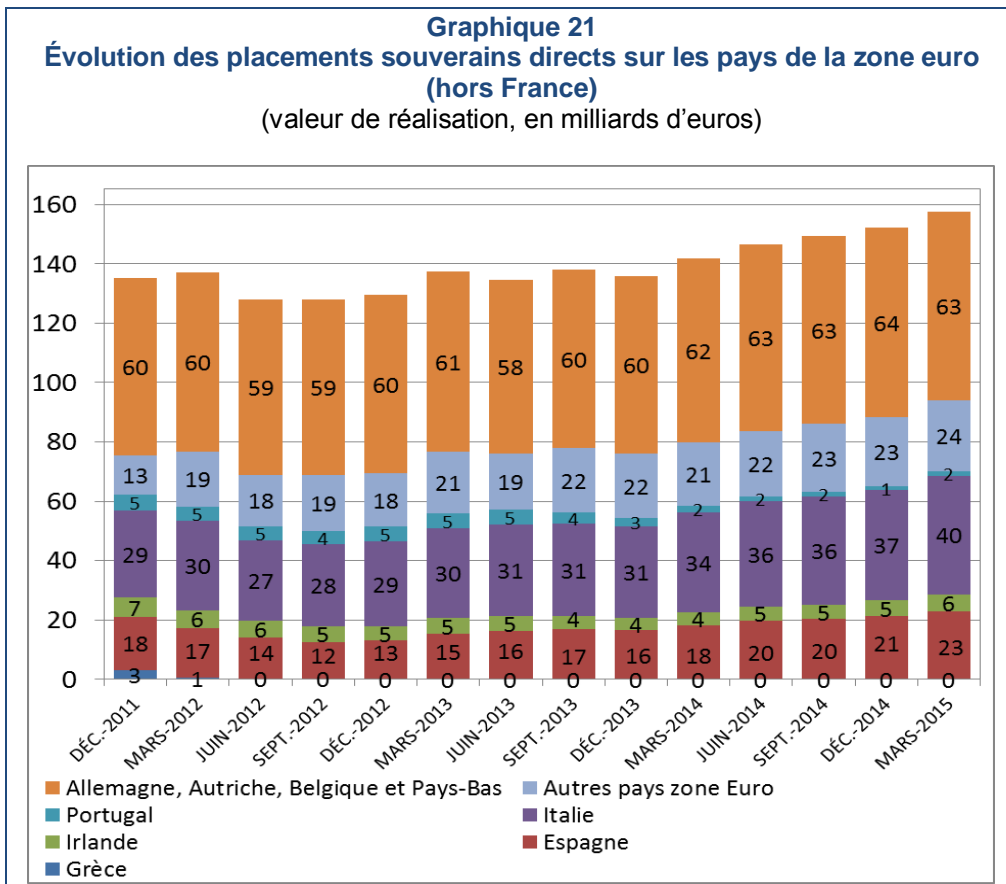


Source : Bloomberg

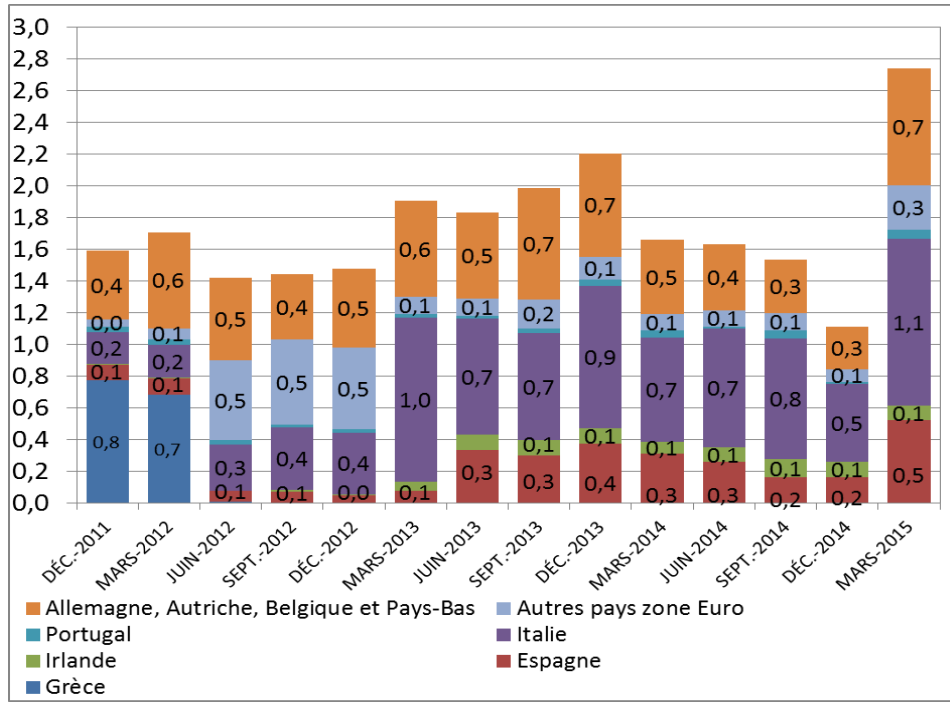
* : Pour l'Irlande : taux à 9 ans utilisé sur la période octobre 2011 – février 2013, en remplacement du benchmark à 10 ans, retiré pendant cette période.

4.3 Expositions directes et indirectes en valeur de réalisation

Les placements souverains (hors France) via les OPC représentent 2,7 milliards d'euros à la fin du premier trimestre 2015, dont 1,7 milliard d'euros sur les pays « périphériques. » Malgré la très forte évolution relative depuis le trimestre précédent (les montants ont plus que doublé), leur poids reste très faible dans les expositions souveraines totales (moins de 2%). La hausse des expositions indirectes peut s'observer sur l'ensemble des pays européens, et fait plus que compenser la baisse importante qui avait été continue sur l'année 2014 (cf. graphiques 21 et 22).



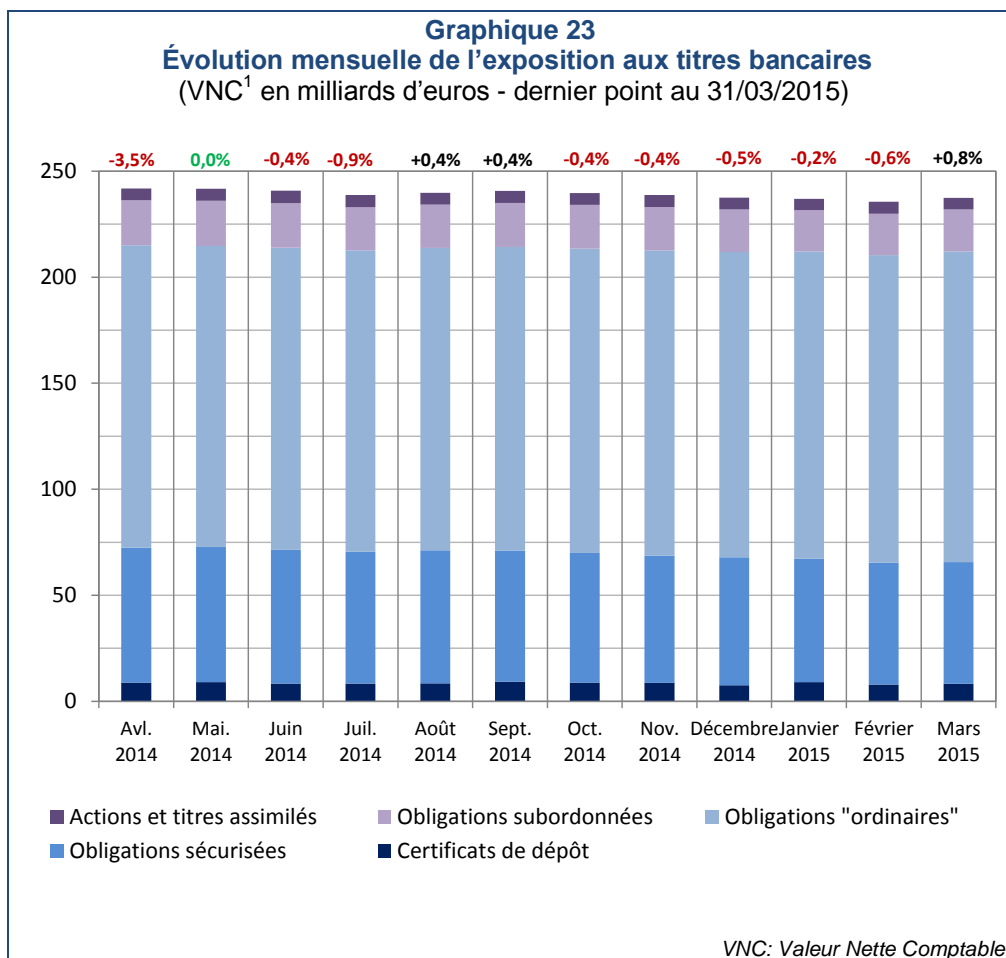
Graphique 22
Évolution des placements souverains via des OPC sur les pays de la zone euro (hors France), après traitement par transparence des OPC
 (valeur de réalisation, en milliards d'euros)



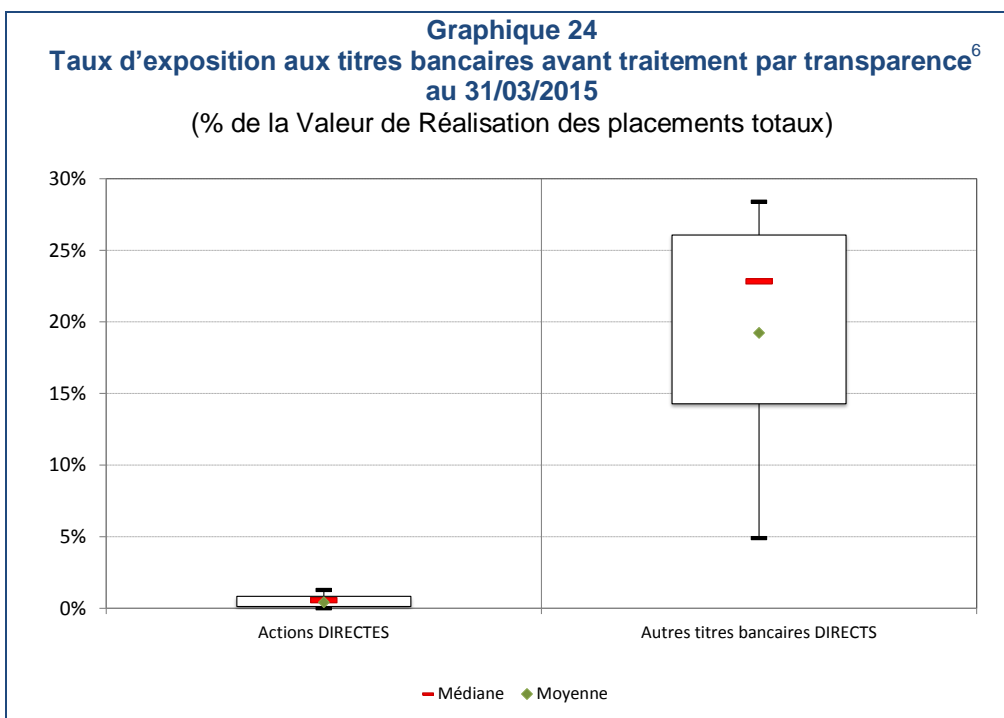
5. Expositions au secteur bancaire

5.1 Évolution de la détention de titres bancaires

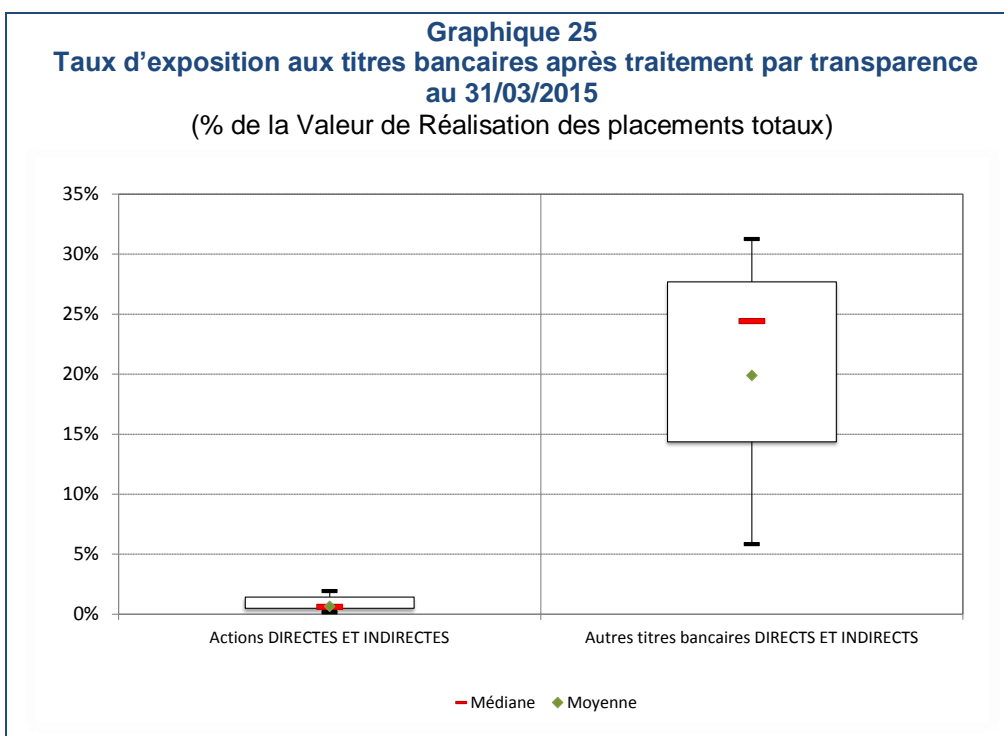
Après 5 mois de baisse, l'exposition des 12 principaux assureurs vie au secteur bancaire repart à la hausse au mois de mars (+0,8%). Sur le premier trimestre 2015, les obligations ordinaires et les certificats de dépôts augmentent respectivement de 2,4 milliards et 0,7 milliard alors que les obligations sécurisées baissent de 2,9 milliards (cf. graphique 23).



Les principaux assureurs vie restent structurellement très peu exposés aux actions bancaires (cf. graphiques 24 et 25). Pour les autres titres bancaires, le taux d'exposition varie plus fortement, seuls trois organismes ayant un taux inférieur à 10%. Par ailleurs, à une exception près, la détention indirecte de titres reste faible.



Les extrémités de chaque ligne verticale correspondent aux organismes ayant les valeurs extrêmes. Les premier et troisième quartiles sont représentés respectivement par le bas et le haut des rectangles.

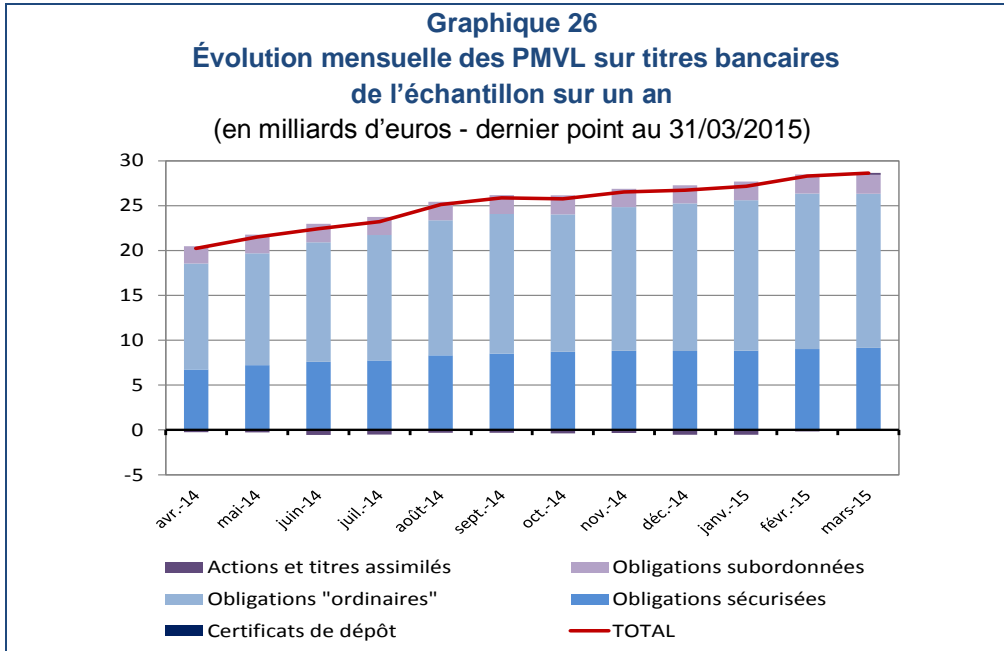


Les extrémités de chaque ligne verticale correspondent aux organismes ayant les valeurs extrêmes. Les premier et troisième quartiles sont représentés respectivement par le bas et le haut des rectangles.

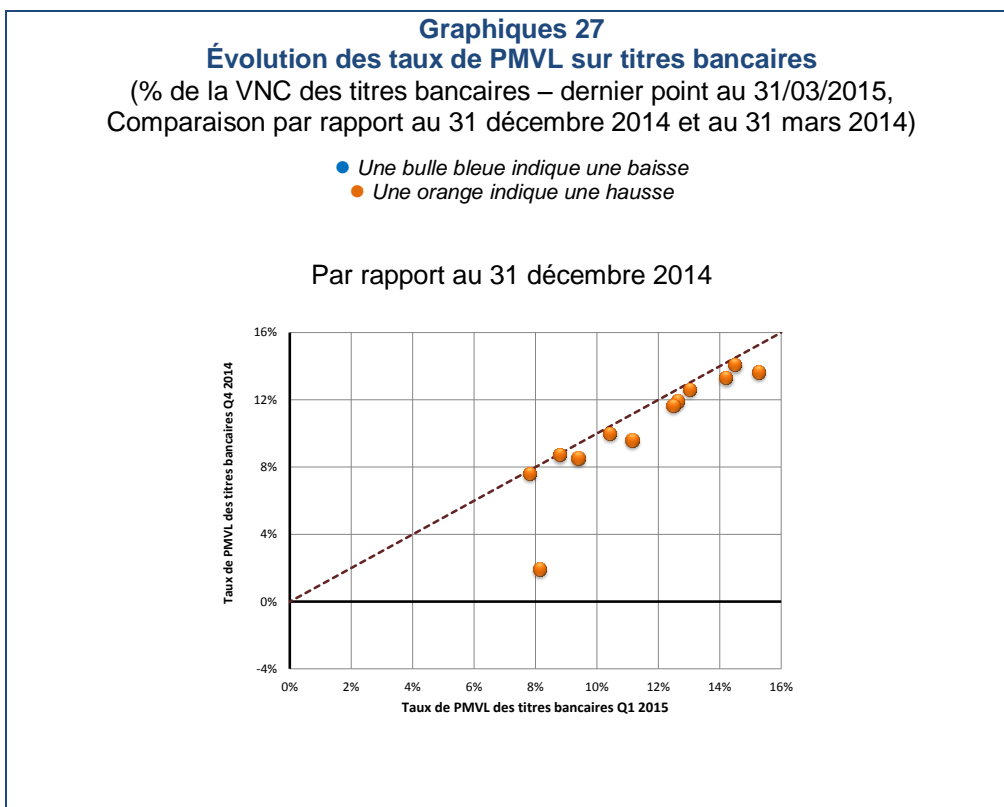
⁶ Cette approche implique d'intégrer l'ensemble des facteurs de risques attachés à chacun des instruments composant l'OPC.

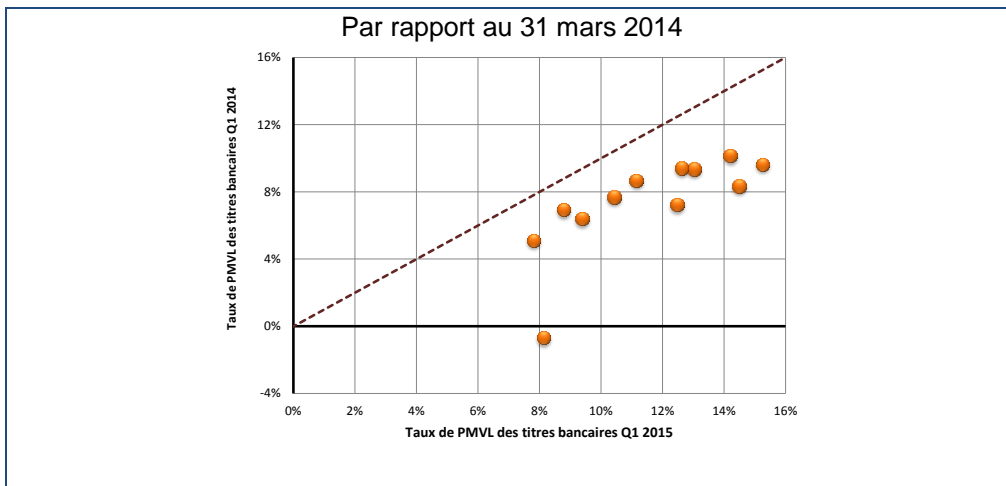
5.2 Plus ou Moins-Values Latentes (PMVL) sur titres bancaires

Au premier trimestre 2015, les PMVL sur les titres bancaires détenus par les 12 principaux assureurs poursuivent leur progression (+7%), permettant d'atteindre le montant de 28,6 milliards d'euros, le plus élevé depuis 2011. Seuls les certificats de dépôts présentent une situation de moins-value latente (-0,25 milliard au 31 mars 2015 - cf. graphique 26).



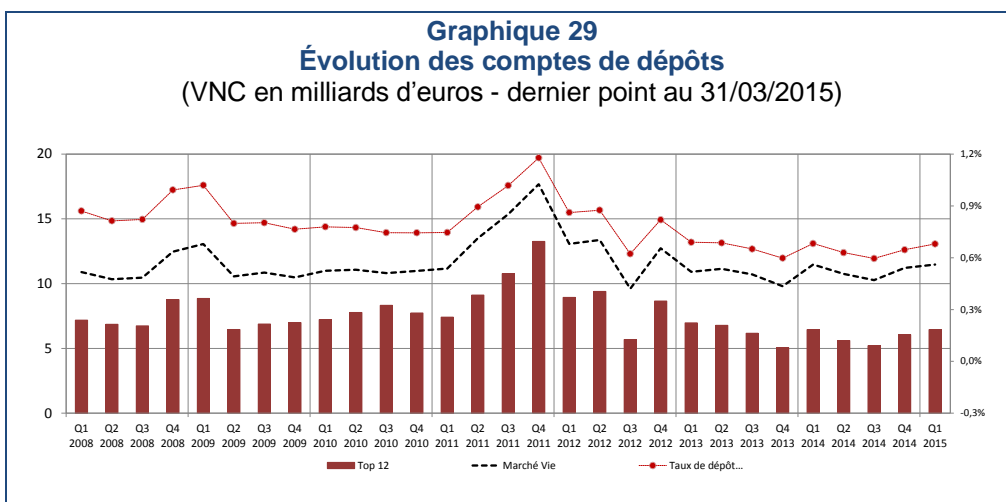
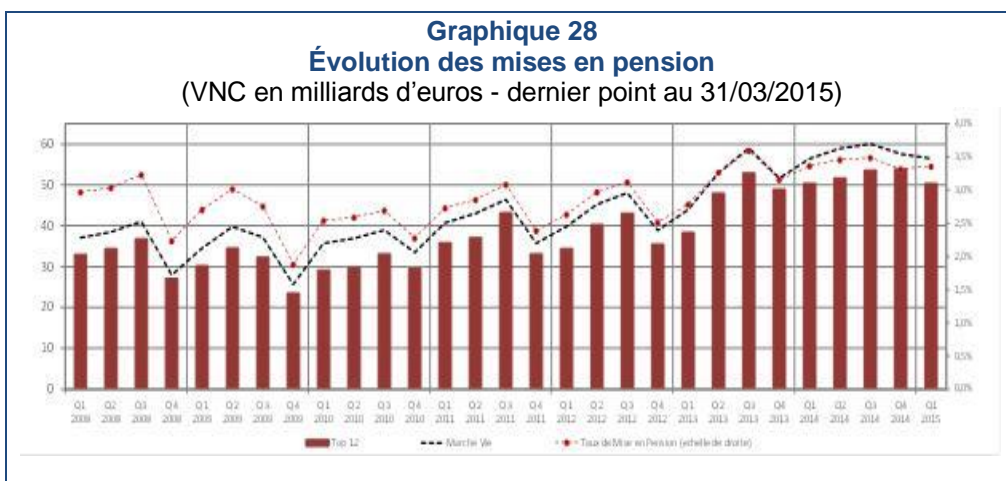
Au 31 mars 2015, les plus-values latentes de tous organismes de l'échantillon sont en progression (+1,2 point sur le trimestre et +4,1 points sur l'année). Cette progression s'explique pour l'essentiel par les obligations sécurisées (+0,8 point au dernier trimestre et +5,4 points sur l'année) et par les obligations ordinaires (+0,2 point et +3 points sur les mêmes périodes - cf. graphique 27).





5.3 Mises en pensions de titres et dépôts

Après une année de hausse, le montant des titres mis en pension baisse de 6% au premier trimestre 2015 (-3,4 milliards d'euros - cf. graphique 28⁷), mais le taux de mise en pension se maintient à hauteur de 3,4 %. Sur la même période, les placements sous forme de dépôts bancaires confirment la reprise débutée au dernier trimestre 2014 (+ 6% au 1^e trimestre 2015, soit 6,5 milliards d'euros de placements - cf. graphique 29⁸).



⁷ Résultats provisoires sous réserve de la confirmation des données transmises par un organisme

⁸ Résultats provisoires sous réserve de la confirmation des données transmises par un organisme

INDEX DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1 : Flux mensuels collectés sur les supports en euros et en UC de l'échantillon	4
GRAPHIQUE 2 : Flux cumulés de collecte de l'échantillon au cours du premier trimestre 2015	5
GRAPHIQUE 3 : Contributions des supports en euros et en UC à la collecte nette de l'échantillon	6
GRAPHIQUE 4 : Part des supports en UC dans les primes totales de l'échantillon et évolution du CAC 40	6
GRAPHIQUE 5 : Flux d'arbitrage des supports UC vers euros au sein de l'échantillon	7
GRAPHIQUE 6 : Volume de placements de l'échantillon	8
GRAPHIQUE 7 : Flux nets de placements de l'échantillon	8
GRAPHIQUES 8 : Évolution des expositions par type de titres et contreparties	9
GRAPHIQUE 9 : Évolution des Plus ou Moins-Values Latentes (PMVL) de l'échantillon	11
GRAPHIQUES 10 : Évolution des taux de PMVL	12
GRAPHIQUE 11 : Évolution des PMV réalisées par les assureurs de l'échantillon	14
GRAPHIQUE 12 : Évolution des dotations et reprises sur provisions pour actifs de l'échantillon	14
GRAPHIQUE 13 : Répartition des placements totaux en valeur nette comptable	15
Graphique 13 bis : Répartition des placements totaux en valeur de réalisation, après traitement par transparence des OPC	15
GRAPHIQUE 14 : Répartition des expositions souveraines directes sur les pays périphériques	16
GRAPHIQUE 14 BIS : Répartition des expositions souveraines sur les pays périphériques, après traitement par transparence des OPC	16
GRAPHIQUE 15 : Répartition des placements souverains (après traitement par transparence des OPC) sur les pays de l'Union européenne	16
GRAPHIQUE 16 : Répartition géographique des expositions souveraines, après traitement par transparence des OPC	17
GRAPHIQUE 17 : Répartition géographique des expositions souveraines sur les pays périphériques de la zone euro, après traitement par transparence	17
GRAPHIQUE 18 : Évolution des plus ou moins-values latentes sur les obligations souveraines de l'Union Européenne, après traitement par transparence des OPC	18
GRAPHIQUE 19 : Évolution des plus ou moins-values latentes sur les obligations souveraines des pays périphériques de la Zone Euro, après traitement par transparence des OPC	19

GRAPHIQUE 20 : Évolution de quelques taux obligataires souverains à 10 ans	19
GRAPHIQUE 21 : Évolution des placements souverains directs sur les pays de la zone euro (hors France)	20
GRAPHIQUE 22 : Évolution des placements souverains via des OPC sur les pays de la Zone Euro (hors France), après traitement par transparence des OPC	21
GRAPHIQUE 23 : Évolution mensuelle de l'exposition aux titres bancaires	22
GRAPHIQUE 24 : Taux d'exposition aux titres bancaires avant traitement par transparence au 31/03/2015	23
GRAPHIQUE 25 : Taux d'exposition aux titres bancaires après traitement par transparence au 31/03/2015	23
GRAPHIQUE 26 : Évolution mensuelle des PMVL sur titres bancaires de l'échantillon sur un an	24
GRAPHIQUES 27 : Évolution des taux de PMVL sur titres bancaires	24
GRAPHIQUE 28 : Évolution des mises en pension	25
GRAPHIQUE 29 : Évolution des comptes de dépôts	25



61, rue Taitbout
75009 Paris
Téléphone : 01 49 95 40 00
Télécopie : 01 49 95 40 48
Site internet : www.acpr.banque-france.fr